



## Rythmes scolaires - contribution du SNUipp65

Pour le **SNUipp**, transformer l'école afin de permettre la réussite de tous les élèves, nécessite de faire un bilan de toutes les réformes que notre système scolaire a connues depuis des années. Pour le **SNUipp**, un travail sur les rythmes scolaires doit s'inscrire dans une vaste réflexion avec les professionnels enseignants et non enseignants, les parents et tous les partenaires de l'école élus et associations, en s'appuyant sur les résultats des recherches menées dans ce domaine.

Vouloir transformer l'école, c'est porter un projet qui déborde largement les limites du cadre de l'école : c'est se poser la question de la société que nous voulons construire. C'est dans cette dynamique que le **SNUipp** souhaite contribuer au débat sur les rythmes scolaires initié par le ministère, même si nous sommes réservés sur les finalités de cette consultation nationale. En effet, laisser entendre qu'en réglant la question des rythmes scolaires, le ministre gommara toutes les difficultés que connaît l'école, c'est refuser de prendre en compte les causes réelles de la dégradation du Service Public de l'Education Nationale : dégradation des conditions de vie de nos élèves, diminution constante des moyens depuis des années, notamment pour l'école maternelle et l'aide spécialisée aux élèves en difficulté, diminution de l'horaire global d'enseignement pour tous et alourdissement des programmes conduisant, et c'est paradoxal, à une journée plus longue pour les élèves les plus fragiles, quasi suppression de la formation initiale et continue des maîtres, augmentation du malaise des enseignants qui se sentent dépossédés de leurs savoirs et compétences professionnels.

C'est dans ce contexte très préoccupant que s'ouvre ce chantier ministériel qui ressemble fort à une manœuvre de diversion, alors que se poser la question des rythmes scolaires est parfaitement légitime.

Le **SNUipp** abordera donc ce dossier du point de vue des élèves et du point de vue des enseignants du premier degré, sans méconnaître que cette question concerne également les parents d'élèves et notamment la question de leur accès au travail et de l'organisation du temps libre, les partenaires de l'école que sont les collectivités territoriales, les associations complémentaires de l'école, les associations culturelles et sportives, mais également les organisations religieuses et les professionnels du tourisme dont les intérêts économiques pèsent très largement sur ce dossier.

Les mandats du **SNUipp** réaffirmés lors du congrès national de Brive en juin 2010, précisent qu'au-delà de l'enjeu pour la réussite de tous les élèves, il s'agit aussi d'une question de santé publique. En imposant de fait la semaine scolaire à quatre jours, et la suppression de 2 heures d'enseignement pour tous, le ministre Darcos n'a pas résolu la question des rythmes et de l'échec scolaire. La réflexion sur les rythmes scolaires doit s'appuyer sur l'expérience professionnelle des personnels, sur les études menées par la recherche, doit prendre en compte prioritairement l'intérêt de l'enfant, ne doit pas dépendre des intérêts économiques ni accentuer les différences sur le territoire. Elle doit envisager l'organisation sur la journée, la semaine, l'année, aussi bien du côté des élèves que du côté des enseignants, de façon à permettre des améliorations notables pour tous..

Depuis 2008, la journée des enfants prend des formes différentes selon l'implantation de l'école, l'évolution des conditions de vie, la gestion de l'aide personnalisée, de l'accompagnement éducatif, de l'accueil périscolaire, de la garderie, des transports ....

Pour le **SNUipp**, il faut conserver un caractère national au calendrier scolaire.

Le calendrier prévu par le ministre ne permettra pas, à notre avis, de débattre au fond et sans tabou de cette question très sensible avec tous les acteurs concernés et nous le regrettons.

En effet, la « Conférence nationale sur les rythmes scolaires » installée par le ministre a pour mission

de travailler un an sur « le temps passé à l'école, au collège et au lycée ». Quant à la composition du comité de pilotage, il nous faut souligner que si un groupe d'influence comme l'Institut Montaigne, dont on peut mettre en doute la neutralité, est représenté, les jeunes, les parents et les enseignants en sont exclus. Par ailleurs, le ministère a lancé un sondage via internet, type de sondage dont on sait qu'il ne présente aucune garantie de rigueur statistique, laissant ainsi la possibilité aux groupes de pression de multiplier à l'infini leurs interventions, pouvant ainsi faire pencher la balance du côté qui leur est favorable. Les pistes retenues seront présentées en mai 2011 pour une mise en oeuvre en 2013. Si l'on se réfère au simulacre de concertation baptisée « Etats généraux de la sécurité à l'école », il y a fort à parier que la consultation proposée se révélera être une nouvelle action de communication du ministère pour occuper le terrain médiatique dans le champ de l'école, en occultant toutes les questions qui préoccupent les enseignants et l'ensemble du corps social ...

## **Les enjeux du côté des élèves**

Avant tout débat, il est indispensable de s'accorder sur une définition du terme « rythmes scolaires », en distinguant

- le temps scolaire : fixé par l'institution
- le rythme scolaire : lié à la structuration temporelle des activités scolaires
- le rythme d'apprentissage : temps d'assimilation nécessaire aux élèves pour l'appropriation de nouvelles connaissances (les élèves en difficulté ont souvent besoin de plus de temps)
- le rythme psychophysiologique : lié au développement de l'enfant (processus psychologique propre à chaque tranche d'âge ; à noter l'apprentissage du concept de temps jusqu'à 5-6 ans...), aux rythmes biologiques (variations périodiques des processus physiologiques, physiques et psychologiques), propres à chaque enfant.

### **Situation actuelle du temps scolaire en France dans le 1er degré**

- 24h de classe hebdomadaires (6h par jour réparties sur 4 jours), 36 semaines (soit 864 heures réparties sur 144 jours)
- 2h d'aide personnalisée hebdomadaires pour les élèves en difficulté
- théoriquement une alternance de 6 à 8 semaines de classe et 2 semaines de vacances (sauf 10 jours à Toussaint) ; dans la réalité, l'amplitude est parfois beaucoup plus importante en fonction des zones et des années. Vacances d'été : 2 mois.
- le 1er trimestre représente 45 % du temps scolaire annuel.
- c'est la journée la plus longue et la semaine la plus courte de l'ensemble des pays de l'Europe

Le rapport de l'**Académie de Médecine** (que vous trouverez in extenso sur le site du **SNUipp65**) adopté le 19 janvier 2010 souligne en résumé :

- 1) l'importance de la prise en compte des rythmes biologiques et psychophysiologiques de l'enfant dans toute réflexion sur cette question ;
- 2) la désynchronisation des enfants c'est à dire l'altération du fonctionnement de leur horloge biologique lorsque celle-ci n'est plus en phase avec les facteurs de l'environnement entraînant fatigue et difficultés d'apprentissage ;
- 3) le rôle néfaste à cet égard de la semaine dite de 4 jours sur la vigilance et les performances des enfants les deux premiers jours de la semaine liées à une désynchronisation liée au week-end prolongé ;
- 4) le rôle primordial du sommeil chez l'enfant car il permet un développement harmonieux de l'enfant, restaure les fonctions de l'organisme, permet de lutter contre la fatigue et favorise les apprentissages.

A la suite de ce rapport, l'Académie nationale de Médecine émet à l'intention des pouvoirs publics et des parents des recommandations qui, en mettant l'enfant au centre de la réflexion, insistent sur les liens entre temps scolaire et santé de l'enfant

puis, un peu plus loin

### **2.1 – Rythmes psychophysiologiques**

Les moments favorables d'apprentissage dans la journée ont été l'objet d'études concordantes : l'enfant arrive fatigué à l'école (8 h 30) quelle que soit la durée de son sommeil la nuit précédente, puis il va augmenter progressivement ses capacités d'attention et d'apprentissage dans la matinée avec un pic vers 10 – 11 h, celles-ci vont ensuite diminuer en début d'après-midi et être à

nouveau performantes vers 15 – 16 h

### **3.1 – La journée scolaire**

*Dans le primaire*

La journée scolaire qui se déroule en France de 8 h 30 à 16 h 30 devrait être améliorée en brisant ces horaires conventionnels pour organiser une semaine scolaire sur une journée moins longue (5 h par exemple et sur une semaine de 4 jours et demi ou 5 jours comme dans la plupart des pays européens, en proposant 1 h d'études dirigées en fin de classe l'après-midi)

### **3.3 – Répartition du temps scolaire hebdomadaire : la semaine de 4 jours**

La France tient en Europe une position très particulière en matière de temps scolaire. Les écoles des pays européens travaillent en majorité cinq jours d'affilée, certaines fonctionnent sur 4 jours et demi avec le mercredi matin travaillé. Les écoliers français ont une charge quotidienne de travail à l'école beaucoup plus importante, par exemple de 2 h de plus que les écoliers suédois.

Les semaines de 4 jours, 4 jours et demi ou 5 jours de classe ont fait l'objet de recherches qui montrent que l'aménagement hebdomadaire en 4 jours n'est pas favorable à l'enfant car celui-ci est plus désynchronisé le lundi et le mardi matin que dans la semaine habituelle de 4 jours et demi. Par ailleurs, un certain nombre d'études ont établi que les performances mnésiques sont meilleures après un week-end de un jour et demi comparé à un week-end de deux jours comme dans la semaine de quatre jours actuelle.

De plus, le sommeil est un facteur indispensable à la bonne santé de l'enfant et certains travaux ont corrélé les difficultés scolaires à un sommeil insuffisant. Une expertise collective de l'INSERM menée en 2001 à la demande de la CNAM souligne que les variations hebdomadaires de l'activité intellectuelle seraient, à la différence des variations journalières, davantage le reflet de l'aménagement du temps scolaire que d'une rythmicité endogène propre à l'élève.

### **3.4 – Durée annuelle de l'enseignement dans le primaire**

L'année scolaire comporte 36 semaines réparties en 5 périodes de travail, de durée comparable, qui sont séparées par 4 périodes de vacances. Le calendrier scolaire est arrêté par le Ministère de l'Education Nationale pour une période de trois années. Le calendrier national scolaire obéit actuellement aux grands principes suivants :

- 2 semaines de vacances à Noël, en février et au printemps ;
- 10 jours de vacances à la Toussaint ;
- mois de juillet et août entièrement vagues.

L'enseignement actuellement dispensé en France aux élèves du primaire dans le cadre de la semaine de 4 jours correspond à 864 h de cours annuel (et à 936 h de cours pour les enfants bénéficiant de 2 heures hebdomadaires supplémentaires « d'aide personnalisée »). Le nombre annuel d'heures d'enseignement est ainsi compris entre 864 h et 1 033 h selon l'âge des élèves ce qui place notre pays parmi ceux ayant le nombre d'heures d'enseignement annuel le plus élevé par comparaison avec des pays comme la Finlande (608h), la Norvège (620h), l'Allemagne (622h). Les annexes 2 à 4 présentent les données de l'OCDE sur la comparaison de l'année scolaire dans divers pays européens. Pour tenir compte des données biologiques il faudrait une année scolaire de 180 à 200 jours (avec comme corollaire la réduction des grandes vacances, ) 4 – 6 h de travail par jour selon l'âge de l'élève, 4 jours et demi à 5 jours de classe par semaine en fonction des saisons ou des conditions locales.

### **4.2 – Evaluation des différents aménagements expérimentaux**

L'évaluation des différents aménagements expérimentaux par les chrono biologistes et psychologues amène à quatre enseignements :

1 – *Les variations journalières des performances intellectuelles* sont encore plus présentes chez les élèves qui ne maîtrisent pas la tâche : plus le niveau des élèves est élevé, moins leurs résultats varient dans la journée ou la semaine.

2 - *Les activités péri- et extrascolaires* (socioculturelles et sportives) sont importantes, lorsqu'elles sont bien dosées, car elles participent au déroulement harmonieux des différentes phases du sommeil et à l'épanouissement physique et psychique des élèves en améliorant les comportements, l'écoute, l'attention et donc l'apprentissage.

3 – *Libérer du temps pour l'élève n'est pas forcément synonyme d'épanouissement* sans politique d'accompagnement (péri et extra scolaires).

4 - *Eviter la semaine de 4 jours* car elle engendre une journée scolaire plus chargée ou une réduction des "petites vacances" ou un allongement du 1er trimestre. La libération du temps est profitable à l'enfant si son milieu culturel environnant le permet. En l'absence d'encadrement,

l'enfant est laissé à lui-même (abus de temps passé devant la télévision, l'ordinateur ou dans la rue).

### **En conclusion**

Si on met l'enfant au centre de la réflexion sur le temps scolaire il faut prendre en considération l'apport des rythmes biologiques en attirant l'attention sur les éléments suivants :

- *le sommeil* : de sa durée et de sa qualité dépendent le comportement à l'école, le niveau de vigilance et de performances. Il serait à cet égard important de retarder l'entrée des enfants en classe en créant une période intermédiaire d'activités calmes en début de matinée, car l'enfant arrive fatigué à l'école, surtout lorsque son temps de sommeil n'est pas respecté. De plus, un coucher tardif n'est pas totalement compensé par un lever tardif.
- *les variations quotidiennes de l'activité intellectuelle et de la vigilance* : elles progressent du début jusqu'à la fin de la matinée, s'abaissent après le déjeuner puis progressent à nouveau au cours de l'après-midi. Deux débuts sont difficiles pour l'enfant : début de matinée et début d'après-midi. A cet égard la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) s'accompagne d'une désynchronisation avec diminution de la vigilance de l'enfant les lundi et mardi
- *les variations annuelles de la résistance à l'environnement* : les périodes difficiles pour l'enfant sont l'automne, la période de la Toussaint (dont les vacances devraient être étendues à 2 semaines), et l'hiver vers fin février ou début mars
- *le bruit* : les grandes salles des cantines très bruyantes devraient être transformées en plusieurs petites unités pour amortir le bruit
- *la vie à l'école* : il faudrait tenter de diminuer le stress de l'enfant et le surmenage scolaire par des programmes adaptés et non pléthoriques ; éviter le transport de cartables lourds grâce, par exemple, à l'utilisation de casiers à l'école ; instituer une heure d'étude surveillée en fin d'enseignement.

### **1- Recommandations destinées aux décideurs**

- Mettre l'enfant au centre de toute réflexion sur le temps scolaire, en tenant compte des connaissances actuelles sur les rythmes circadiens et les besoins physiologiques des enfants et des adolescents, en introduisant la notion d'hygiène de travail respectant leurs rythmes
- Aménager la journée scolaire en fonction des rythmes de performance et enseigner les matières difficiles aux moments d'efficacité scolaire reconnus, en milieu de matinée et en milieu d'après-midi
- Aménager la semaine sur 4 jours et demi ou 5 jours en évitant la désynchronisation liée à un week-end dont le samedi matin est libre
- Respecter le sommeil de l'enfant et le considérer comme un sujet de santé publique au même titre que tabac, alcool et alimentation
- Evoluer vers un calendrier de 7-8 semaines de classe et 2 semaines de vacances ce qui implique un remaniement des 1er et 3ème trimestres
- Alléger le temps de présence quotidien de l'élève à l'école en fonction de son âge.
- Créer un Observatoire des Rythmes de l'enfant pour suivre les aménagements du temps scolaire permettant de faire des propositions.

### **2- Recommandations destinées aux parents**

- Informer sur le rôle fondamental du sommeil pour la bonne santé de l'enfant et veiller à une quantité de sommeil suffisante et à des horaires de lever et de coucher réguliers.
- Restreindre le temps passé par les enfants devant un écran à moins de 2 heures par jour (recommandation de l'Association américaine de pédiatrie) et éviter la télévision avant le coucher.
- Supprimer télévision et consoles de jeu de la chambre de l'enfant.
- Aménager le temps périscolaire et favoriser les activités structurées sportives et culturelles.

**François Testu** professeur à l'UFR Arts et Sciences humaines - Université Rabelais de Tours : « Nous avons évalué sur le terrain les effets catastrophiques de quatre jours secs. Un week-end a sur les enfants (surtout ceux qui subissent les rythmes de leurs parents qui n'ont pas d'occupations) des conséquences qui durent jusqu'au lundi, voire mardi midi. Ils ont du mal à s'y remettre. Le vendredi est perturbé à cause d'un phénomène d'aspiration (l'attente du samedi). La semaine des quatre jours casse le rythme des enfants. Ensuite, pour garder le volume d'heures d'enseignement annuel, il faut rogner sur les petites vacances ( dix jours au lieu de quinze). Or, pour qu'elles soient rentables, il faut deux semaines, la première étant nécessaire pour oublier le réveil le matin. On

ampute aussi le mois d'août, or le premier trimestre est très long. Enfin, seuls certains enfants peuvent profiter d'activités intéressantes le mercredi, ce qui accroît les injustices culturelles et sociales.

Ainsi, depuis les dix dernières années, de nombreux résultats s'accumulent (Beugnet Lambert et col., 1988; Lambert Lecomte, 1991) démontrant que les difficultés d'apprentissage sont, au moins en partie, liées au moment de l'apprentissage même.

La lecture attentive de ces recherches nous montre que, dès que l'élève est placé dans un cadre temporel conflictuel, c'est à dire présentant une incompatibilité entre ses temps "moments" et les temps fixés par l'institution, alors, les variations attendues de ses capacités cognitives sur la journée ne se retrouvent pas pendant son travail d'apprentissage. Dans ces contextes conflictuels, on observe, en effet, un décalage entre ce que l'élève devrait être à un moment donné et ce qu'il est en réalité. Nombreux sont les écrits qui démontrent l'écart entre les variations dites "normales" et les variations observées qui sont des réponses de l'élève à un système de contraintes - temporelles en particulier - difficiles à gérer. Et, c'est ainsi, que l'on peut constater que les changements du temps de travail à l'école ont des incidences trop souvent ignorées sur la disponibilité au travail de l'élève (Fotinos et Testu, 1996; Montagner, 1997), car les choix organisationnels n'ont pas toujours été faits en recherchant la meilleure compatibilité avec les rythmes chronopsychologiques de l'enfant (Testu, 1994; Delvolvé, 1997).

De plus, outre cette variabilité génétiquement programmée, l'individu présente des variations rythmées, en réponse à un contexte social particulier; il s'agit de rythmes exogènes, dont l'exemple le plus reconnu par la communauté scientifique est **le rythme hebdomadaire de l'écolier**. Sa réponse comportementale à un environnement socialement structuré s'observe au niveau de l'évolution de ses performances cognitives au cours d'une semaine de classe. Le fait que le jeudi soit le jour où les performances scolaires sont les meilleures, le lundi et le vendredi moins bonnes, est à l'heure actuelle bien établi (Direction Évaluation et Prospective, 1994). Cependant, selon la planification des temps de travail sur la semaine, ce rythme peut être modifié: Par exemple, l'étude comparative des effets des organisations en quatre jours par semaine ou en quatre jours et demi avec travail le samedi matin ou le mercredi matin (Delvolvé, 1986) a des incidences sur la variabilité hebdomadaire des performances mentales des élèves en classe. En bref, l'influence des emplois du temps, sur l'expression de la rythmicité chronopsychologique fondamentale de l'élève, devrait être l'élément central de l'évaluation des effets des aménagements des temps de vie et de travail à l'école.

L'élève en classe **exprime donc dans ses comportements mentaux mais aussi physiques à travers une multitude d'attitudes** qui peuvent nuire à ses propres apprentissages (bâillements, excitation, inattention, par exemple). S'il est réveillé depuis 7 heures du matin et qu'il n'a pas pu se reposer en milieu de journée, l'enfant sera dans un tel état de fatigue l'après-midi que sa disponibilité réelle à apprendre sera complètement effondrée donc gaspillée. Cette réalité fonctionnelle sera en outre modulée par le jour de la semaine de classe.

Ce constat renforce l'idée que, pour comprendre les effets sur l'élève des aménagements de ses temps de vie et de travail, seule une approche systémique apportera des informations pertinentes pour instruire cette problématique. En effet, la situation éducative est un système dans lequel les facteurs humains et les facteurs non humains sont dans une interaction complexe et fragile qui définit l'état d'équilibre dans lequel l'élève apprend. Toute modification détruit cet équilibre instable. Optimiser ce système de travail, c'est se donner les moyens de maintenir cet équilibre. La tension générée par des choix organisationnels inadaptés aux acteurs du système va créer, sans aucun doute, des dysfonctionnements parmi lesquels une moindre disponibilité cognitive.

à la question suivante « Que conviendrait-il, selon vous, de faire en matière de rythmes scolaires ? » **Boris Cyrulnik** a répondu : « Je ne suis pas le meilleur spécialiste de la question. Mais des électro-encéphalogrammes ont prouvé que le processus d'attention n'excède pas 20 minutes. Au delà, les trois quarts des enfants ou des étudiants sont au stade 2 de l'endormissement ! Les cours sont donc beaucoup trop longs. Il faudrait également modifier complètement le rythme de la journée. La première heure de la matinée est inutile, les enfants ont un pyjama dans la tête ! De 11 à 12, des modifications hormonales interviennent et épuisent les enfants. La décontraction post-prandiale fait que la première heure de l'après-midi est également perdue. Finalement, l'acuité intellectuelle se réveille vers 16-17 heures, quand les enfants rentrent chez eux ! La semaine de quatre jours est une catastrophe, les grandes vacances engourdissent le cerveau. Bref, le rythme scolaire est

complètement massacré en France. »

il est difficile de trouver une condamnation plus ferme du modèle français ... et cependant, les pressions institutionnelles continuent pour exiger que les récréations soient calées vers 10h30 et que les enfants de maternelle ne fassent plus la sieste en GS, mais également de plus en plus souvent en MS ...

**si on prend l'exemple des plus jeunes enfants (PS):** ils ont des journées de classe aussi longues que les enfants de CM2 ; avec les temps péri scolaires, il leur arrive de passer jusqu'à 11h dans l'école, en situation de groupe, ce qui est extrêmement fatigant et exigeant en terme d'attention et de capacité d'adaptation ; aucun adulte n'accepterait ce qui leur est imposé à savoir prendre leur repas avec les mêmes contraintes, quand elles ne sont pas aggravées par le nombre et le bruit, que leurs conditions de travail.

On voit bien le chemin qui reste à parcourir, ne serait-ce que pour essayer d'améliorer ce temps de pause. Si on rajoute que les personnels qui les encadrent à ce moment-là ne sont pas obligatoirement formés, que les locaux ne sont pas traités du point de vue de l'acoustique, que l'espace n'est pas toujours suffisant, que certains enfants pourraient ne pas être accueillis si les municipalités prenaient en compte les besoins des enfants, on ouvre des pistes de réflexion pour essayer de remédier à une partie du problème. Quand on parle des droits des enfants, on évoque rarement celui qu'ils devraient avoir de manger dans un environnement calme et de préférence avec leurs parents, en particulier quand ils sont très jeunes ...

Mais ces simples mesures de bon sens ont un coût ...

Notre société a évolué et les enfants payent le prix fort de ces évolutions : il existe des inégalités sociales du point de vue des rythmes (temps de travail déstructuré en particulier pour les classes sociales les plus fragiles et les femmes sans diplômes -cf horaires caissières supermarchés, pas de pause à midi, horaires variables d'une semaine à l'autre, etc, les agents d'entretien qui travaillent avant ou après l'ouverture des locaux au public, travail dominical, ... - respect des rythmes de sommeil nocturne, accès aux activités culturelles et sportives, organisation du temps libre), tous ces facteurs ont un retentissement important sur les capacités d'apprentissage des enfants et aggravent les inégalités scolaires, sans compter avec l'impossibilité pour certains de vivre dans un logement décent, de se nourrir convenablement en quantité et en qualité, de se projeter dans un avenir serein ...

Pour le **SNUipp**, l'aménagement du temps de l'enfant est l'un des moyens de lutte contre l'échec scolaire, mais il n'est pas le seul. Les inégalités sociales et culturelles sont beaucoup plus prégnantes, et la recherche pédagogique pointe que les rythmes scolaires actuels les aggravent de façon significative.

**Quels leviers pour une évolution du temps scolaire cohérente avec les rythmes de vie de l'enfant ?**

l'organisation du temps scolaire doit donc permettre de prendre en compte le rythme de chacun (ne pas confondre avec " individualisation "). Le temps est au coeur de cette question puisqu'il structure les activités, mais les paramètres sont nombreux (quantitatifs et qualitatifs), et les leviers pour agir aussi.

**Jean-Yves Rochex** chercheur en sciences de l'éducation à Paris 8 : « Pour moi, la priorité est la démocratisation du système éducatif. Cette réflexion sur l'aménagement des temps scolaires va-t-elle, ou non, dans le sens de la démocratisation ? Telle est, selon moi, la question essentielle. Or, sur ce point, je rappelle que la dernière modification du temps scolaire décidée par le gouvernement, à savoir la suppression autoritaire de l'école le samedi matin, a eu des effets désastreux sur l'organisation du système éducatif et sur les rapports avec les familles... Par ailleurs, il faudrait arrêter de poser cette question du temps scolaire de manière simpliste et de croire qu'il existe une réponse uniforme censée résoudre tous les problèmes. Je dénonce l'idée simpliste que les élèves seraient en difficulté scolaire parce qu'ils auraient trop d'heures d'enseignement et, finalement, qu'on chercherait à leur apprendre trop de choses. Nos travaux montrent, au contraire, que les élèves le plus en difficulté scolaire sont ceux, justement, qui sont le moins en activité intellectuelle. Les élèves les plus brillants, en particulier les enfants d'enseignants, ont en revanche une semaine extrêmement chargée, courant, après l'école, du cours de piano à celui de judo... Il est donc faux de penser que les élèves qui ont la semaine la plus dense sont ceux qui sont le plus à la peine. La question du temps scolaire ne peut se réduire à la quantité d'activités mais doit aussi se pencher sur la nature de ces activités et sur le rapport des élèves à elles. Méfions-nous de l'idée dominante aujourd'hui qui voudrait que, pour résoudre les problèmes scolaires, il faudrait être moins exigeant à l'égard des élèves le plus en difficulté.

**Que pensez-vous de l'expérience « école le matin, sport l'après-midi », lancée cette année par le ministère ?** Elle risque à l'évidence de renforcer l'idée très discutable qu'il y aurait des apprentissages fondamentaux, nécessairement fastidieux, que l'on pourrait opposer à des activités comme l'éducation physique ou artistique, souvent présentées comme n'ayant guère à voir avec des apprentissages. La vraie question est de savoir comment rendre pertinentes des activités d'apprentissage dans toutes les disciplines. On peut faire du travail en orthographe qui soit ludique et porteur d'apprentissage, de la même manière qu'on peut faire du foot avec des élèves sans qu'ils n'apprennent rien ! Ensuite, on peut percevoir, derrière cette expérience gouvernementale, la tentation de vouloir déscolariser des disciplines comme le sport ou la musique en ayant recours à des intervenants non enseignants, voire de renvoyer la responsabilité de ces disciplines aux collectivités territoriales, reprenant ainsi le modèle allemand pourtant très critiqué ces dernières années par les Allemands eux-mêmes...

**Ne faut-il pas aménager la journée en tenant compte des moments d'attention des enfants ?**

Oui et non. Freinet (inventeur de la pédagogie éponyme – NDLR) le disait un peu brutalement : la fatigue des élèves est un test de la qualité de la pédagogie. La perception du temps et de la fatigue est étroitement dépendante de l'intérêt et de la mobilisation personnelle. Un cours ou un travail passionnant peut durer deux heures sans que l'on se rende compte du temps qui passe, tandis qu'un cours ennuyeux d'une heure peut donner l'impression d'en durer quatre ! L'idée qu'il ne faudrait pas que les élèves soient fatigués est assez simpliste : un enfant qui a appris des choses et en a tiré plaisir sera fatigué mais content de l'être. Il y a donc de saine fatigue. S'il faut entendre ce que disent les chronobiologistes, ce serait une erreur de n'interroger le fonctionnement de l'école que sur ce seul registre.»

**Claire Leconte-Lambert** professeur des universités en psychologie de l'éducation à Lille 3 responsable d'une équipe de recherche " temps et cognition " : « Les études des chronobiologistes et chronopsychologues sont une base de travail que je juge très utile. Ces travaux sont des sources d'informations à mon avis indispensables à tous les adultes, enseignants comme parents. Je pense qu'il est presque inutile de modifier les rythmes scolaires si aucun travail n'est fait auprès des familles pour leur présenter les besoins de leurs enfants précise-t-elle. Les parents ont en effet un rôle actif à jouer dans le temps de l'enfant. Ils ne doivent pas leur imposer leur rythme d'adulte. Malgré cela, les professionnels de l'enfance constatent généralement que les parents adaptent le rythme de leur enfant à leur propre rythme. Le système français est tel que les enfants de 2 et 15 ans ont quasiment le même rythme scolaire. Il faudrait une vraie réorganisation de fond sur ce sujet »

Pour le **SNUipp** des pistes de travail se dessinent :

- penser la cohérence entre les différents temps de l'enfant : cantine, garderies, activités péri éducatives, transports...
- impulser une véritable politique socioculturelle accessible à tous, structurant la vie de l'enfant, compatible avec le temps dans la cellule familiale.
- équilibrer la répartition des horaires journée / semaine / année
- redéfinir les objectifs de l'Ecole et la conception des apprentissages : organisation des activités éducatives, durées, intensité, lourdeur des programmes, méthodes d'enseignement... (rapport IGEN juillet 2009) et le point de vue de Claude Lelièvre : « L'École : lieu de vie et d'éducation, et pas seulement lieu d'instruction » placer l'enfant au centre des apprentissages, cycles, variété des situations d'apprentissage (groupes...), forme et type d'activités, répartition dans la journée ...
- améliorer les conditions matérielles (organisation de l'espace, effectifs, ...)
- augmenter le nombre des enseignants pour réorganiser le temps scolaire avec des objectifs à la hauteur de l'enjeu, la prise en compte des rythmes psychophysiologiques (cf. chrono biologistes) : régularité des horaires mais souplesse, vacances 15 jours minimum, alternance temps contraint / temps libre, aménagement des temps libres pour une véritable récupération - pas un désinvestissement -, repenser la place des activités nécessaires au développement telles que sommeil diurne, jeu ... , différenciation en fonction de l'âge de l'enfant (temps maternelle ≠ élémentaire, rentrées échelonnées ...), alterner des activités mobilisant des savoirs et savoir-faire différents
- repenser et équilibrer les contenus des programmes scolaires

En conclusion selon les propos d'**Hubert Montagner** ancien directeur de recherche à l'INSERM et l'un des meilleurs spécialistes en matière de "rythmes scolaires", repris par **Claude Lelièvre** :

« 1. il faut réduire la durée de toutes les journées scolaires, mais en la modulant selon l'âge des enfants. En effet, elle ne peut être la même au cours préparatoire (enfants âgés de six à sept ans) et au cours moyen deuxième année (enfants âgés de 10 à 11 ans), et encore moins en petite section de l'école maternelle (enfants âgés de deux ans et demi à quatre ans) et dans les cours moyens ;

« 2. il faut revenir à une semaine de quatre jours et demi, avec le mercredi matin scolarisé puisqu'il est quasiment impossible de revenir au samedi matin à cause de l'adhésion de la très grande majorité des personnes au week-end " libéré " ... même si on peut le regretter en raison des rencontres apaisées et des écoutes mutuelles qu'il autorisait entre les enseignants et les parents. On pourrait alors étaler les programmes (démementiels) sur plus de jours et diminuer ainsi la durée de toutes les journées scolaires, tout en évitant la rupture de rythme causée par un mercredi hors temps scolaire (toutes les ruptures de rythme sont préjudiciables aux enfants de tous âges). Si, dans sa lettre de rentrée publiée en mars 2010, le Ministre Luc CHATEL incite les autorités académiques à faciliter la semaine de quatre jours et demi avec classe le mercredi matin ... il ne rejette pas pour autant la semaine de quatre jours. En outre, il ignore les mesures majeures qui ont été demandées par la communauté scientifique et médicale à partir des données de la recherche sur le développement et les rythmes biopsychologiques des enfants. Il se garde bien notamment de proposer une réorganisation et une réduction de la durée de la journée scolaire, " noyau " incontournable de l'aménagement du temps à tous les âges (faut-il rappeler que l'alternance du jour et de la nuit toutes les 24 heures est un donneur de temps universel qui synchronise la très grande majorité des rythmes biologiques des humains ?). Le " souhait " du ministre de passer à une semaine de quatre jours et demi serait-il un effet d'annonce ? Encore de la poudre aux yeux ? Pourquoi faudrait-il conserver la semaine de quatre jours qui s'est montrée désastreuse ?

« 3. il faut que les différents acteurs concernés organisent une concertation pour proposer des journées qui reposent sur la prise en compte des trois ensembles de temps incontournables dans les 24 heures : les temps familiaux, les temps scolaires et les temps récréatifs, sociaux, associatifs, sportifs, artistiques, culturels ... passés en dehors de la famille et de l'école . Il faut notamment " repenser " la journée du samedi pour les enfants dont les parents travaillent, pour ceux dont la famille est en souffrance et pour ceux qui sont laissés à eux-mêmes ;

« 4. il faut instaurer un système d'alternance régulière des plages scolaires et des plages de vacances. L'alternance dite 7-2 est souvent plébiscitée, c'est-à-dire sept semaines de classe en alternance avec deux semaines de vacances (c'est ce que nous avons proposé dans les colloques des années 1980). Il est souhaitable que, pour éviter les ruptures de rythme et donc les effets de lundi, les quinzaines scolaires englobent les jours fériés, et qu'elles coïncident avec les moments de plus grande vulnérabilité biologique et psychologique des enfants. Il faut notamment arrêter la prise en otage de l'école par le " tourisme de la neige " en février-mars, moment de plus grande vulnérabilité biologique dans l'hémisphère nord. Il faut trouver d'autres solutions qui ne soient pas préjudiciables aux enfants ;

« 5. il faut réduire les grandes vacances d'été tout en promouvant une " culture " de l'aération et du rafraîchissement des classes pendant les " périodes chaudes ", et augmenter ainsi le nombre de jours de classe, l'un des plus faibles d'Europe ;

« 6. il faut que l'école soit repensée en terme d'écosystème, c'est-à-dire comme un lieu de vie et d'éducation, et pas seulement comme un lieu d'instruction, afin que chaque enfant puisse révéler ses différences, possibilités, compétences, aspirations, motivations, ambitions, projets ... dans le cadre d'interactions apaisées et d'écoutes mutuelles entre toutes les composantes de l'écosystème, c'est-à-dire les enfants eux-mêmes, les enseignants, les autres éducateurs, les parents, les familles (fratrie, grands-parents ...), les RASED, le maire ou son représentant, et les autres acteurs ;

« 7. Il faut repenser et redéfinir les finalités de l'école maternelle et de l'école élémentaire, c'est-à-dire répondre enfin clairement aux questions : une école pour quoi faire ? pour quels enfants ? pour quelles familles ? pour quels enseignants ? pour quelle société ? pour quels projets de société ? »

## **Les enjeux du côté des enseignants**

### **Quel lien entre "temps de travail " et "salaires " ?**

- congés : s'ils ont plus de congés, à formation égale, les enseignants français sont moins

payés que les salariés du privé ; ils sont également moins payés et travaillent plus que leurs homologues des pays de l'OCDE

- heures supplémentaires : nous savons que certains collègues sont prêts à rogner sur leurs congés pour gagner plus (stages de remise à niveau pendant les vacances de Pâques et été) mais les réalités départementales sont très différentes.

les rapports sont concordants :

> **rapport de la cour des comptes de mai 2010** : dans l'enseignement primaire, la France se caractérise par un coût salarial par élève (1.625 \$) nettement plus faible que dans la moyenne de l'OCDE : elle est en 25ème position sur 30 pays. L'écart par rapport à cette moyenne, c'est-à-dire -637 \$, s'explique par des facteurs de sens divergent :

un salaire des enseignants plus faible (-256 \$)

un temps d'enseignement assuré par les enseignants plus élevé (-257 \$)

une taille des classes plus importante (-394 \$)

et en sens inverse un temps d'instruction des élèves plus long (+270 \$).

### > **rapport Livre Vert Pochard- 2008**

selon une enquête réalisée en 2000, les professeurs du premier degré effectueraient en moyenne 42h18 de travail, dont environ 17h10 hors enseignement face aux élèves. Les enseignants de maternelle travailleraient 40h44, les enseignants de l'école élémentaire 43h. si l'on compare cette charge de travail à celle des enseignants des pays de l'OCDE, on constate qu'elle est plutôt plus forte pour les enseignants du premier degré et plus faible pour les enseignants du second degré.

en termes d'horaires annuels, les enseignants du primaire assurent en moyenne 800 heures devant leur classe dans les pays de l'OCDE. En France, ce temps d'enseignement est supérieur de près de 120 heures (+ 14 %).

### > **Claude Lelièvre historien de l'éducation**

si les enseignants français sont appelés à s'aligner sur la moyenne des autres enseignants de l'OCDE en ce qui concerne la durée des vacances scolaires (qui leur est si souvent "reprochée"), ce ne serait que justice que leurs traitements soient alignés sur la moyenne pondérée de ceux en usage au sein de cette même OCDE. Mais est-ce envisageable dans le contexte politique actuel ?

Pour le **SNUipp**, la revalorisation salariale, qui en aucun cas ne peut s'inscrire dans le « travailler plus pour gagner plus », mais tient compte du niveau de diplôme et de la complexité des missions (dont temps de préparation et de concertation), constitue un des leviers de l'amélioration du système éducatif français. Le gouvernement introduit petit à petit des rémunérations à la carte sous forme de primes (stages, évaluations nationales), qui ne sont pas des réponses satisfaisantes au problème de la baisse du niveau de vie des enseignants. Elles ne sont pas non plus une réponse efficace au souci d'économie affiché par le gouvernement (pour mémoire, 40.700 postes d'enseignants ont été supprimés depuis la rentrée 2008, or un rapport de la Cour des Comptes, pour la commission des finances de l'Assemblée nationale, vient de révéler qu'en 2009, l'économie nette induite par ces suppressions dans l'éducation nationale, n'a été que de 138 millions d'euros...). Nous n'aborderons pas ici la question de la rémunération au mérite qui produit plus de dégâts que d'améliorations pour les élèves (lire l'article du monde diplomatique d'octobre 2010 sur les conséquences de ce dispositif aux USA)

### **Quel lien entre " temps de travail " et " métier d'enseignant " ? (distinguer temps de travail / temps de service / temps d'enseignement)**

#### **quelles évolutions quantitatives ?**

► il n'y a pas eu de passage aux 35 heures pour les enseignants

► une enquête de 2002 estime le temps de travail des enseignants à plus de 40h (livre vert Pochard)

► il y a une augmentation de la charge de travail, qui empiète sur la vie privée (« surprise des débuts de carrière » d'après le sondage **SNUipp** concernant l'entrée dans le métier),

► il existe une différence selon les fonctions (RASSED, Directeur, maître formateur, adjoint, maître référent).

## quelles évolutions qualitatives ?

► évolution de l'organisation et de la répartition des différents temps : évolution des missions depuis la démocratisation de l'enseignement secondaire (faire réussir tous les élèves avec leurs différences nécessite une organisation différente du temps dans la classe, une évolution des pratiques pédagogiques, la prise en charge de la difficulté scolaire...), augmentation du travail en équipe et du temps de concertation (projets d'écoles, équipes éducatives, PPRE, PAI ..) dont une part plus importante avec les RASED, accroissement des prescriptions administratives (forme des préparations, projets, programmes plus lourds, rapports écrits et justification de tous les temps de concertation, de tous les temps éducatifs, de tous les choix pédagogiques opérés par les enseignants, programmations, progressions ...) augmentation des évaluations et corrections, nécessité du lien avec les partenaires (parents, intervenants extérieurs ...), formation continue déportée sur la 27<sup>ème</sup> heure ...

► évolutions liées à la semaine de 4 jours et à la mise en place de l'aide personnalisée (cf rapport IGEN 2009)

d'après l'enquête **SNUipp** (réalisée à la rentrée 2009) :

◆ les journées sont nettement déséquilibrées, la fatigue quotidienne s'accroît et le temps de la nécessaire "récupération" augmente

◆ il existe davantage de tensions entre les enseignants, liées souvent à la difficulté de se voir de façon informelle pour la gestion ordinaire de l'école à cause de ces organisations du temps différentes, à la difficulté de mettre en oeuvre le temps de concertation (avec ou sans partenaires) sans empiéter démesurément sur la vie privée, et à une « prise de conscience professionnelle » du fait que certains élèves ont besoin - tirent profit - d'un travail en petit groupe, dont le corollaire est l'émergence du questionnement : « comment l'organiser sur le temps de classe » ?

► la suppression du samedi matin implique plus de difficultés pour rencontrer les parents, les collectivités, pour organiser le conseil des maîtres, le conseil d'école, augmente le sentiment de courir après le temps toute la journée, toute la semaine, toute l'année ...

► difficultés pour la mise en oeuvre du droit syndical : les collègues ayant l'impression, à juste titre pour le **SNUipp**, de manquer de temps, ils ont des scrupules à laisser leur classe pour participer à des stages syndicaux ; ils hésitent également à ne pas participer à des réunions dont la durée peut être déduite de leur temps de service hors classe

► **à noter** : certains collègues font le choix de partir en retraite malgré la décote (rapport Cau Bareille), ce qui devrait alerter l'institution sur le sentiment de plus en plus présent chez les collègues, du sentiment de l'aggravation de leurs conditions de travail.

**Le SNUipp** demande que la modification des rythmes scolaires débouche sur une amélioration pour les élèves mais également pour les enseignants. En déconnectant le temps des élèves du temps des enseignants, (ce qui se pratique dans d'autres pays), il est possible de transformer les conditions de travail des enseignants en répartissant différemment le temps de travail des élèves dans la journée, la semaine, l'année, en créant dans les écoles plus de postes que de classes par exemple.

Pour mémoire, lorsque 2/3 des départements étaient à 4 jours, les enseignants et **le SNUipp**, qui sont régulièrement soupçonnés d'immobilisme, de défense d'intérêts corporatistes, ne s'étaient pas opposés à la réduction de certains congés, bien que le débat n'ait pas pris en compte la totalité des paramètres ayant une incidence sur leur métier.



novembre 2010